

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 JUILLET 2011

Au pôle culturel des floralies de LA TRANCHE SUR MER à partir de 16H45

Accueil et mot de bienvenue du Président

Le président souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Présentation des nouveaux adhérents présents ce jour.

Rappel du Président à l'ensemble des adhérents sur la nécessité de communiquer son adresse email valide pour diminuer les frais de courriers de l'association

et pour limiter le travail fastidieux des expéditions papier.

Validité de l'Assemblée Générale

Nombre d adhérents 135 dont 113 à jour de leur cotisation (attente des aoutiens)

Nombre de présents 40

Nombre de pouvoirs 32

Total 72

Quorum 34

L'assemblée peut délibérer valablement

Renouvellement des membres du CA

Le bureau est constitué de 12 personnes

7 membres sont sortants cette année

Porcher Jean Claude, Gauthier Jacky, Flatin Jacques, Flatin Sylvie, Danigo Christian, Culorier Bernard, Braud Alain.

Il n y a pas de nouvelles candidatures

Toutes les personnes sortantes sont candidates à leur réélection

L'ensemble des participants, sans aucune abstention, votent pour la réélection de tous les candidats sortants

Le conseil d'administration se réunira prochainement pour élire le nouveau bureau

Rapport Moral du Secrétaire

Par l'intermédiaire des courriers papier, des emails et surtout de notre site internet, l'ensemble de nos adhérents bénéficient d'une info rapide et claire accompagnée si besoin des photos.

L'ensemble des manifestations qui avaient été prévues par votre conseil d'administration se sont bien déroulées

Nous avons aussi profité de ce constat pour améliorer aussi nos futures organisations de la prochaine saison

Un peu plus de sponsors nous font confiance.

Les liens d'amitié avec les dirigeants du CNT et particulièrement avec Jean Pierre GUITTON nous permettent d'avoir des positions communes sur les aménagements du bord de mer

Le dialogue avec les représentants de la municipalité est constant même si certaines idées sont irréalistes à grande échelle comme l'embarquement à l'accès FLANDRES DUNKERQUE.

Le début d'épi rocheux en juillet 2010 avait commencé à donner satisfaction aux utilisateurs de la cale mais son prolongement en 2011 a soulevé bien des critiques des non utilisateurs et des non concernés.

Chacun pourra juger de l'impact sur l'ensablement de la cale lié au retrait de l'épi rocheux

Les premières manifestations de 2011 se sont aussi bien déroulées ; la dernière en date étant la manifestation de pêche en mer associé à la sardinade (un peu ventée)

Cette année notre association fête ses 20 ans d'existence

L'axe de projet majeur qui n'a vu aucun progrès significatif depuis 20 ans est la protection des embarquements et débarquements dans la cale du Maupas

J'ai relu l'ensemble des archives de l'association depuis sa création et cette préoccupation était déjà à l'ordre du jour en 1991

Qu'en déduire :

Ce problème est-il insurmontable ?

Ce problème a-t-il été jugé très mineur par les différentes municipalités et les fonctionnaires de la DDTM ?

Le temps passant les responsables ont ils pensés que notre volonté diminuerait ?

Le poids des lobbies écologiques est il pour quelque chose dans les non décisions ?

Y a t il un responsable compétent dont la préoccupation majeure serait de trouver une ou des solutions ??????

Etc...etc...etc...

Malgré la bonne volonté affichée de la municipalité, et en dépit des actions des associations écologiques et de surfeurs, les essais de brise houle préconisés par la DDTM ont été réalisés et ne sont d'aucune efficacité pour la sécurité des embarquements et débarquements.

La houle est toujours aussi forte. Elle est bien atténuée mais se reforme aussitôt après le passage des pieux.

Le sable quitte la grande plage à grande vitesse et va se déposer dans la cale de mouillage qui a été impraticable tout le mois de juillet

Lors de la reconstruction de l'estacade, sera-t-il envisagé de nouvelles mesurètes qui ont couté depuis 20 ans certainement des sommes importantes pour un résultat plus que nul

Je vous engage toutes et toutes à vous mobiliser de plus en plus pour obtenir un résultat concret à nos demandes. C'est plutôt en hiver qu'il faut trouver et expérimenter des solutions et non en pleine période estivale.

Je vous remercie de votre attention

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Rapport financier est lu par Jacques Flatin en l'absence de Sylvie Flatin qui est excusée

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Travaux de la FNPPSF rapport du Président

Nombre de cannes à bord ? Lecture d'une info FNPPSF qui sera déposée sur le site de l'AMP

Secours en mer par téléphone portable faire le 112 et demander la liaison avec le CROSS de votre zone

La FNPPSF regrette l'abandon du 1616 article également déposé sur le site AMP

La FNPPSF et votre CA recommandent d'avoir une VHF à bord pour être en contact direct avec le Cross en cas de panne ou danger.

Marquage des poissons à mettre en œuvre sous peine de sanction. Il y a déjà eu 2 contrôles en mer.

Revoir le matériel d'armement et de sécurité en phase avec la Division 240-3.06 qui peut être consultée sur internet sur le site du Journal Officiel.

Sur le site de la FNPPSF, tous les travaux en cours peuvent être consultés.

Résultat manifestation de pêche exprimé par Alain Braud

1^{er} Patrick Marie et Claude Guillon

2eme Boulard Guy et Lefur-Boulard Chantal

3eme Bernard Rousseau et Fernand Marlin

Un grand merci à l'ensemble des membres de l'AMP qui participent bénévolement à toutes ces activités .

Cérémonie des disparus en mer du 14 août

Rendez vous à 16 heures à l'embarcadère.

Si la météo est favorable il est prévu décoration des bateaux et dépose de la gerbe en mer avec la participation de la vedette SNSM de Talmont, des Associations d'anciens combattants. En cas de mauvais temps la cérémonie aura lieu à terre devant la capitainerie. La municipalité a prévu une animation avec des chants marins.

Point ballade autour de l'île de Ré

Reconnaissance en fin de semaine sera effectuée pour mettre en œuvre le circuit définitif et pour déterminer si possible le lieu du pique-nique.

Les inscriptions auront lieu début août.

La sortie se ferait en une journée et serait dans le sens la Tranche, pont de l'île de Ré, phare des baleines, la Tranche sur Mer.

Dernières infos sur les 20 ans de l'AMP

A ce jour 140 participants prévus.

Appel urgent aux retardataires

Soirée dansante après le repas servi par un traiteur. Rendez-vous samedi 6 août 2011 à 19h30 au Pavillon de l'Aunis.

Questions à la municipalité

En premier lieu nous remercions Monsieur le Maire d'assister comme chaque année depuis son élection à notre Assemblée Générale et de répondre aux questions que se posent les membres de notre association.

« Concernant l'embarquement Flandres Dunkerque, il n'est pas prévu que l'aménagement principal se fasse de ce côté de la zone. Elle ne peut servir qu'à quelques plaisanciers habitant au Forcin, au pré de la cure ou dans le parc

Clemenceau et qui viennent à pied avec leur annexe car il y a peu de possibilités de parking voitures et annexes.

Par contre il est prévu par la DDTM un déplacement de la cale d'embarquement du Maupas en 2012.

Un projet a été étudié et validé par la DDTM et devrait être mis en œuvre rapidement.

L'estacade sera reconstruite et devra être opérationnelle pour le 1^{er} juin 2012.

Le transfert actuel de sable de la grande plage, qui existe aussi sur toute la zone atlantique, est difficilement maîtrisable et nous cause bien des soucis, sans parler de l'impact financier ».

Autres questions diverses

Pourquoi ne pas remettre en place l'épi qui existait au niveau du pavillon de l'Aunis ? « *Je le souhaite mais je n'ai pas les autorisations nécessaires* ».

Gratuité des mouillages en 2012 pour compenser les désagréments de la saison 2011 ? « *Impossible* »

On souhaite un meilleur désensablement de la cale uniquement pour vider la piscine qui se forme au niveau de l'embarcadère. « *Je vais le demander aux CTM* »

Est-il pensable d'avoir un lieu commun embarquement et surf ? « *Non. La pratique du surf durant la période estivale peut être tolérée que les jours de mauvais temps où les bateaux ne peuvent pas sortir* »

Le nouveau ponton sera t il accessible pour embarquer des passagers ? « *Non, en l'état actuel des projets des travaux réalisés par le Conseil Général* »

Nous remercions Monsieur le Maire pour ses informations sur les projets d'aménagement de la zone d'embarquement qu'il espère voir se réaliser selon les recommandations de la DDTM et être terminés en même temps que les travaux de reconstruction de l'estacade. Nous souhaitons que cet

investissement mettra définitivement fin aux problèmes de sécurité d'utilisation des annexes.

Conclusions

En remerciant l'ensemble des adhérents présents pour leur participation et en remerciant aussi tous les bénévoles de l'association qui, au-delà du Conseil d'Administration, œuvrent en permanence pour entretenir un climat convivial au sein de notre association.

Le Président lève la séance à 18h45 en donnant rendez vous à chacun autour du verre de l'amitié

le Président

Jacques Flatin

Le Secrétaire

Daniel Jus